



CALCUL INTERET PAR HUISSIER

Par **BLALAC**, le **01/06/2020** à **13:21**

Bonjour

Je dois à un huissier la somme en principal de 4 510.64 euros et ce montant je l'ai reçu par courrier en date du 16/07/2019 et depuis le 4 aout 2019 jusqu'à ce jour je regle par mois la somme de 250.00 euros. Je n'ai pas eu connaissance d'un jugement

Et surprise ce jour je regarde le situation de mon compte et je voudrais savoir si les intérêts portés sont légal

Merci par avance pour votre réponse

Cordialement

C.LACOUR

300.00

Versé à étude

2 500.00

08/07/2019

Principal

4 208.50

08/07/2019

Principal

302.14

01/06/2020

Intérêts calculés au 01/06/2020

1 027.00

TOTAUX GENERAUX

5 537.64

2 800.00

SOLDE DEBITEUR

2 737.64